

RENOUVEAU

**OSONS
LA COMMUNICATION!
LA TRANSPARENCE !
LE DÉBAT !**

LA RIGUEUR !

Editorial

Chères Dalhemoises, chers Dalhemois,

Depuis notre dernière édition, le visage de Renouveau a changé à la suite du départ de deux mandataires, volontaire (démission d'un conseiller communal) ou non (déchéance d'une conseillère CPAS). Vous en trouverez des explications dans ces Renouvelles.

Nous vous exposerons aussi les faits marquants des Conseils communaux depuis avril 2015 ainsi que les points supplémentaires que nous avons proposés.

La Majorité faisant toujours opposition à l'opposition, très peu ont été acceptés.

Notre volonté de mener une opposition constructive, en faisant référence au ROI* que nous avons tous voté, se heurte au mur de la mauvaise volonté de la Majorité.

Les PV des séances du Conseil communal sont systématiquement vidés de leur substance. Nous avons donc choisi de rédiger nos propres rapports. Ils sont à lire sur notre site Internet www.renouveau-dalhem.be ainsi que le détail des sujets que nous abordons ici.

Les Dalhemoises et Dalhemois qui ne disposent pas d'un accès à Internet peuvent toujours contacter un de nos Conseillers pour en obtenir une version papier.

Vous pourrez également lire des informations à propos du CPAS ainsi que des réflexions sur la politique et la transparence.

Bonne lecture

France Hotterbeex épouse van Ellen
Présidente de Renouveau












** Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal adopté le 25 avril 2013 : Art 68-10. Adopter une démarche proactive, aux niveaux tant individuel que collectif, dans l'optique d'une bonne gouvernance.*



**Prochaine journée découverte
Dimanche 25 septembre 2016
« ... à la découverte du
quartier de Mauhin ... »**

Au sommaire :

-  Nos mandataires changent de visage
-  Du côté du CPAS ...
-  Points supplémentaires Renouveau
-  La Transparence
-  Le clin d'œil du chaisard
-  Brèves du Conseil
-  Tarzan et l'indispensable sécurité ...
-  Procès-verbaux du Conseil
-  Pistes cyclables
- Indignons-nous et...agissons !

Nos mandataires changent de visage



Au Conseil du 27 août 2015, Alexandre Hébert a annoncé sa démission de Conseiller communal Renouveau. Il ne se sentait plus en phase avec notre groupe, il a pris la décision qui s'imposait. Lors du Conseil du 1^{er} octobre, Juliette Claude-Antoine l'a remplacé. En mars 2016, nous apprenons que Dominique Brauwiers, Conseillère CPAS Renouveau est déchu de son mandat par le Gouvernement Wallon pour non respect de déclaration des revenus liés à ses mandats. Certains politiciens dalhemois y ont vu un manque de transparence de Renouveau, un comble pour notre mouvement dont c'est le leitmotiv ! Il est plus juste, plus intègre (ou honnête) de parler d'une négligence malheureuse (les revenus en question se montaient à 36 €). Ce n'est en rien comparable aux scandales qui éclaboussent régulièrement les partis traditionnels. Mais « Dura lex sed lex », il faut assumer. Anne Defroidmont la remplace au poste de Conseillère CPAS, Nicolas Jacob reprend son mandat à l'ALE.

Du côté du CPAS ...

Pour qui ? Comment procéder ? Puis-je en bénéficier ? Quelles sont les démarches à effectuer pour bénéficier de l'aide du CPAS ?

Vous êtes-vous déjà posé ces questions ? Jeunes, moins jeunes, famille monoparentale ou famille nombreuse, le CPAS est un service communal qui s'adresse à toute personne ayant besoin d'une aide et ce, dans certaines conditions. Afin de vous aider rapidement, nos assistantes sociales se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions, soit par téléphone au [04/376 61 95](tel:043766195) ou par mail info@cpas-dalhem.be.

D'autre part, outre le CPAS, d'autres services existent tels que le service d'aides familiales et de gardes-

malades, service de repas à domicile, magasin de seconde main, service de visite aux personnes seules et bien d'autres services encore.

Renouveau invite les Dalhemoises, les Dalhemois à s'entraider, dès lors, si vous connaissez une ou des

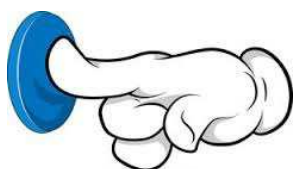


personnes précarisées, n'hésitez pas à les diriger vers notre CPAS ou vers l'un de nos Conseillers qui mettra tout en œuvre pour l'orienter vers le service adéquat.

N'hésitez donc pas à pousser la porte du CPAS pour tout renseignement utile : rue Bassetrée 5, 4608 Warsage.

Points supplémentaires introduits par RENOUVEAU

Depuis avril 2015, nous avons proposé **7 points** au Conseil communal, **UN** seul a été accepté tel que nous l'avions formulé. Il s'agissait d'installer une sonnette à l'Administration communale de Berneau.



En effet la porte de l'Administration est fort lourde et les personnes âgées ou plus faibles ne peuvent pas l'ouvrir. La sonnette permettrait d'appeler un employé communal qui viendrait aimablement ouvrir la porte. Ce point a été voté en octobre 2015. Lors du Conseil du 3 mars 2016, nous avons demandé où en était ce projet voté à l'unanimité. Au vu des réponses du Collège, nous avons pu comprendre que le projet était tombé aux oubliettes.

Espérons que ce rappel fera bouger les choses.

Plus d'infos sur les projets que nous avons proposés :
<http://www.renouveau-dalhem.be/projets-proposes-au-conseil/>



La Transparence

Une publication récente sur Facebook épinglant le manque de transparence de RENOUEVEAU nous a amené à une réflexion sur le concept de transparence.

Il n'existe pas de définition officielle du concept de transparence, mais selon un consensus général, il désigne le droit à savoir et l'accès public à l'information. (Rapport annuel de la Transparence)

Si l'on avait à choisir le mot le plus important et le plus fréquemment utilisé dans les codes et les traités d'éthique contemporains, c'est le mot transparence qui ferait consensus, chose étonnante puisque ce mot n'était autrefois employé que dans son sens propre (qualité d'un corps transparent; phénomène par lequel les rayons lumineux visibles sont perçus à travers certaines substances).



Pour s'assurer du bien-fondé de la transparence dans le faire, il faut tenir compte de trois points de vue, celui des acteurs, celui du public et celui des médias. Dans le cas des acteurs, comment distinguer le souci de la justice et de la

vérité du besoin de s'exhiber? Du côté du public, comment distinguer l'exigence d'honnêteté du désir de se régaler du spectacle de la misère morale d'autrui... tout en jouant le rôle de justicier? Pour ce qui est des médias, quels sont leurs véritables mobiles? Peuvent-ils résister à la tentation de surexploiter un scandale si cette opération accroît leur cote d'écoute?

Est-ce par hasard que cet idéal triomphe en même temps que la télé réalité, dernière forme médiatique d'un exhibitionnisme généralisé. La transparence réduite au spectacle, telle la publication sur Facebook, ne provoque aucun changement intérieur

et ne débouche pas sur la vertu mais sur l'hypocrisie, la méfiance et le soupçon.

N'est-ce pas tout simplement l'honnêteté, la justice plutôt que la transparence qu'il faut exiger des policiers et des fonctionnaires ? N'est-ce pas la prudence qu'il faut exiger des gouvernants comme de tous ceux, médecins, journalistes ou avocats sachant des choses qui doivent, soit être tenues secrètes, soit n'être révélées qu'aux bonnes personnes et au bon moment. «La prudence, nous dit Littré, est la vertu qui fait connaître et pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie.»

Si l'opacité est une menace, la transparence peut l'être tout autant quand elle est galvaudée par un usage trop intense. Nous avons été un des premiers mouvements à parler de transparence (en 2006). Depuis, la politique a évolué et tous les partis y font désormais référence.

Nous nous efforçons d'accomplir notre travail d'opposition avec toute la rigueur qu'il mérite. Dorénavant, nous ajouterons la rigueur à notre slogan : « **Osons la communication, la transparence, la rigueur, le débat** ».

Nous choisissons toujours d'apprendre des débats que nous suscitons. A l'avenir, nous serons encore plus attentifs à l'étude des dossiers et documents !



Le clin d'œil du chaisard

H a n d i c a p

Depuis le début de la mandature, nous avons demandé que la **salle du Conseil**, rue général Thys à Dalhem, soit **accessible aux PMR**.

Différentes solutions ont été envisagées puis recalées l'une après l'autre. Maintenant il semblerait que l'on revienne à la première solution prévue, à savoir un accès direct de l'extérieur.



B u d g e t

Nous avons conclu nos interventions sur le budget 2016 comme suit : « **Ce budget nous semble relativement équilibré quant aux investissements, cependant certains choix budgétaires du Collège ne correspondent pas à ce que nous voudrions, c'est pourquoi nous nous abstenons.** »

Deux exemples :

- Un budget est prévu pour la future station d'épuration alors qu'elle ne sera pas financée par notre Commune. Lorsque nous avons demandé au Collège de quoi il s'agissait, nous n'avons pas eu de réponse.
- Alors que certaines communes ont créé des **budgets participatifs**, à Dalhem les projets soumis par la population sont peu pris en compte. On nous a seulement parlé d'un projet avec des poules qui seraient mises dans une enceinte bordée de treillis mais nous n'avons pas eu beaucoup de détails.



U r b a n i s m e

Les documents relatifs à la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité n'ont jamais été envoyés à la Région Wallonne suite aux agissements d'un employé indélicat. La Commune a été **privée suite à cela d'un subside** et la CCATM n'est toujours pas en mesure de fonctionner. Exceptionnellement, la Région Wallonne a permis que la CCATM soit tout

de même créée mais la procédure a dû être recommencée et de nombreux mois ont été perdus.

Depuis quelques années, **les immeubles à appartements** inondent notre Commune. Par endroits ce sont d'anciens bâtiments qui sont rénovés et à d'autres ce sont de tous nouveaux bâtiments qui sont construits. Malgré les pétitions, les avis négatifs et le nombre important de biens qui ne se vendent/louent pas, les permis sont octroyés.

Nous ne pouvons que vous pousser à investir dans notre Commune mais de préférence, favorisez la rénovation et agissez sans excès!



Plus d'infos sur :

<http://www.renouveau-dalhem.be/renouvelles/renouvelles-2016/>
ou contactez Loïc au 0485/11 65 21

Brèves du Conseil

28-05-2015 : Nous votons finalement l'octroi de la **pension complémentaire des agents contractuels** de la Commune (pour rappel, point supplémentaire que nous avons proposé en juin 2014).

28-05-2015 : Nous prenons connaissance d'un courrier d'Itinéraire Wallonie demandant la création/confirmation du sentier n°15 à Mortroux. L'accès à ce sentier vicinal est fermé par un fermier qui, souhaitant son déclassement, a décidé d'ester en justice. Le jugement étant entaché d'erreur et la loi ayant changé depuis, c'est au Conseil communal qu'il appartient de trancher. Le Collège a réalisé une enquête publique qui s'est déroulée du 3 juin au 3 juillet 2015. Puis silence... Finalement une réunion de concertation entre les différentes parties a eu lieu le 8 mars 2016. Au Conseil du 07 avril 2016, France Hotterbeex demande quand ce point sera présenté au Conseil. Le Collège nous répond qu'il attend des nouvelles du fermier pour un éventuel autre itinéraire qui satisfierait toutes les parties. Il privilégie la concertation.

Nous serons attentifs à ce que ce dossier ne soit pas oublié.



27-08-2015 : Nous devons voter le **statut pécuniaire des agents communaux** en insérant les échelles A1 et A2 pour répondre aux souhaits d'un nouveau chef de bureau que le Collège décide d'engager sans passer par un avis de recrutement et

sans examens. Nous insistons pour que ce statut soit aussi accessible pour les employés déjà en place mais sans succès, c'est pourquoi nous avons refusé.

Suite à l'interpellation citoyenne du mois de mai, nous votons une motion contre le TTIP. Le Collège a accepté tous les amendements que nous avons préalablement proposés. Cette fois nous saluons une **bonne collaboration de tous les membres du Conseil**.



29-10-2015 : Nous devons voter les différentes **taxes et redevances**. Jojo Cloes cite le ministre compétent : « Je me dois d'insister sur la nécessité absolue pour les administrations locales d'apporter un soin tout particulier à **définir les objectifs** qu'elles entendent poursuivre par le vote d'un règlement-taxé ». Jojo ajoute : « Nous ne trouvons rien de tout cela dans les dossiers que nous propose le Collège. Or, c'est justement autour de ces indications que pourrait avoir lieu au Conseil un débat indicatif pour le citoyen. » Nous nous sommes abstenus.

21-12-2015 : Réunion conjointe Commune-CPAS : discussion sur les économies d'échelle et synergies Commune-CPAS. Loïc Olivier rappelle l'exemple de la commune de Blegny qui a transféré la présidence du CPAS à un échevin ; les compétences de l'échevin sont redistribuées entre les échevins restant ce qui est une fameuse synergie et permet de gagner de l'argent. Le Bourgmestre répond : « Nous n'en avons pas rediscuté. Nous n'allons pas prendre une orientation différente de celle en place car la Commune ne connaît aucun problème financier. »

Alors on ne fait des économies d'échelle qu'en cas de difficulté financière ?



03-03-2016 : **Délégation de compétences**. Il s'agit d'accepter que le Collège se charge des marchés publics de moins de 15.000 € sans plus passer par le Conseil. Loïc Olivier : « Comme nous l'avons déjà dit, il y a **plus d'idées dans les 17 têtes des membres du Conseil que dans les 6 du Collège** (Président du Conseil CPAS inclus). »



Réflexion de Francis Tarzan Deliège : « Dans plusieurs marchés de moins de 15.000€, nous sommes intervenus pour apporter des améliorations. Si ces marchés ne sont plus soumis au Conseil, nous ne pourrions plus les améliorer. **Les Conseillers ne servent plus à rien !** »
Réponse du Bourgmestre : « Tu pourras ainsi consacrer toute ton énergie sur des marchés de plus grande envergure ».

Nos conseillers



Au Conseil communal

Claude Antoine Juliette	04-379 50 89	julietteclaudantoine@skynet.be
Cloes Jojo	0495-59 14 03	joseph.cloes@skynet.be
Deliège Francis dit Tarzan	0492-61 66 34	frdeliege@hotmail.com
Gryson épouse Xhonneux Aurore	0478-36 07 02	aurore.gryson@skynet.be
Hotterbeex épouse van Ellen France	04-379 87 70	france.hotterbeex@skynet.be
Luthers Martin	0499-35 06 75	martoon7@hotmail.com
Olivier Loïc	0485-11 65 21	loic@youshould.com



Au Conseil CPAS

Defroidmont Anne		
Deleu épouse Laduron Carine	0477-42 04 27	pm.laduron@skynet.be
Jacob Nicolas	0493-16 27 29	jacobseron@gmail.com
Voncken Blocman Josine	0494-61 67 59	gjoncken@hotmail.com



Tarzan et l'indispensable sécurité ...

Les interventions de Tarzan aux différents Conseils communaux sont quelquefois accueillies avec raillerie, voire moquerie par la Majorité. Or, la plupart de celles-ci sont faites dans l'intérêt de tous et pour la sécurité de chacun ! **Oui, Tarzan ne badine pas avec la sécurité !** Citons à titre d'exemples quelques-unes de ses interventions :

- acquisition d'une clôture et d'un portail pour le jardin de la Maison de l'Enfance à WARSAGE : *«D'habitude vous faites réaliser des barrières soudées par le service des travaux avec des carrés de 40mm qui entourent des barreaux ronds de 10mm, pourquoi pas cette fois ci ? Pour la sécurité des enfants, le treillis avec des mailles pourrait être dangereux car les enfants pourraient mettre les mains dedans et ne plus savoir les retirer. » ...*



- acquisition de matériel d'équipement pour l'école de MORTROUX - Buts extérieurs basket - handball – football : *« Dans le courrier des membres du denier scolaire, je lis : " Les enfants jouent au ballon sans support (goal, filet ou autre) et ne cessent d'envoyer le ballon dans le champ avoisinant autour duquel une clôture a été posée. Ils passent donc au-dessus de ces*

fils pour rechercher les ballons au risque de se blesser grièvement. Une surveillance est-elle assurée sans interruption pendant la récréation pour empêcher de tels accidents ? » ...

« Le courrier date du 4/12/2014, le Collège est-il intervenu auprès de la direction pour interdire le passage au-dessus des fils dangereux et qu'un écolier soit autorisé à aller chercher le ballon en sortant par la barrière, ce qui me semble le plus normal ? Ça n'est pas normal de courir sur la route pour aller chercher un ballon ! ... »

Pour éviter que les ballons s'égarer, Tarzan propose l'installation de filet pare-ballons en utilisant du matériel qui se trouve au Hall des Travaux. Le Collège lui répond que ce n'est pas l'objet du jour et lui dit de proposer un point supplémentaire une autre fois. Ce qui est fait le 1/10/2015 : la proposition telle quelle est rejetée par la Majorité mais elle accepte le principe d'un pare-ballons. Le projet est prévu au budget 2016 mais nous ne savons toujours pas quand ni comment cela sera fait.



Autres exemples : déminage du terrain communal pour le musée du Fort d'Aubin, aménagement de la placette publique rue Gervais Toussaint à Dalhem, exercices d'évacuation dans les écoles, passage pour piétons à Berneau : plus de détails sur le site RENOUEAU : <http://www.renouveau-dalhem.be/renouvelles/renouvelles-2016/> - ou en contactant directement Tarzan : 0492-61 66 34.

A vos agendas :
Prochaine journée découverte
Dimanche 25 septembre 2016
« ... à la découverte du quartier de Mauhin ... »

Procès-verbaux du Conseil

Le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil prévoit que lorsqu'un Conseiller souhaite que son intervention figure dans le Procès-verbal, il doit le fournir sur support écrit et demander que le Conseil vote pour inclure cette intervention*.

Pour chacune de nos interventions qui apporte une amélioration ou une critique fondée à la proposition du Collège, nous demandons qu'elle soit incluse dans le procès-verbal.

La Majorité vote cependant systématiquement « non » à l'insertion des interventions des Conseillers Renouveau dans le Procès-verbal.

Or, chaque membre du Conseil communal, qu'il soit de la Majorité ou de l'opposition, a approuvé ce ROI : où est donc la logique de voter le principe d'accepter d'inclure les interventions formulées par un Conseiller quel qu'il soit si dans la pratique c'est pour le refuser systématiquement ?

Cela constitue une véritable censure que notre groupe ne peut évidemment pas tolérer car elle est en contradiction avec les principes fondamentaux en vigueur dans notre démocratie au sujet de l'information et de la transparence vis-à-vis des citoyens.

CENSURÉ

Le Conseil communal est en effet le lieu où sont débattus les choix politiques, leurs raisons d'être et leurs conséquences.

Ce débat permet au citoyen de fonder son propre jugement sur la pertinence de ces choix pour l'intérêt collectif.

Dans la mesure où la plupart des citoyens n'ont pas la possibilité matérielle d'assister aux Conseils communaux, il faut mettre à leur disposition un outil qui supplée à cette impossibilité.

Cet outil est de toute évidence le procès-verbal, pour autant que celui-ci soit complet et pas lacunaire et tronqué.

C'est pourquoi nous votons « non » à l'approbation des Procès-verbaux amputés de nos interventions.

** ROI-Article 47—Les commentaires préalables ou postérieurs aux décisions, ainsi que toute forme de commentaires extérieurs aux décisions ne seront consignés dans le procès-verbal que sur demande expresse du conseiller qui a émis la considération et qui la dépose sur support écrit, moyennant acceptation du Conseil à la majorité absolue des suffrages, telle que définie à l'article 35 du présent règlement.*



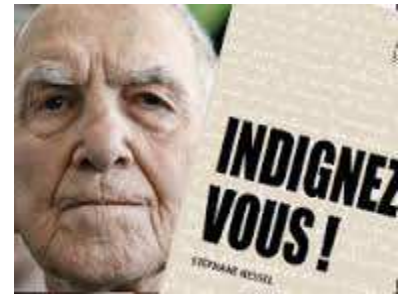
Pistes cyclables

La majorité nous en parle depuis des années. A chaque début d'année nous espérons: cette fois la majorité les réalisera comme elle l'a promis. Nous attendons toujours...



Indignons-nous et...agissons !

« Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint ce courant de l'histoire qui doit se poursuivre grâce à chacun. Et ce courant va vers plus de justice, plus de liberté mais pas cette liberté incontrôlée du renard dans le poulailler. Ces droits, dont la Déclaration universelle a rédigé le programme en 1948, sont universels. Si vous rencontrez quelqu'un qui n'en bénéficie pas, plaignez-le, aidez-le à les conquérir ».

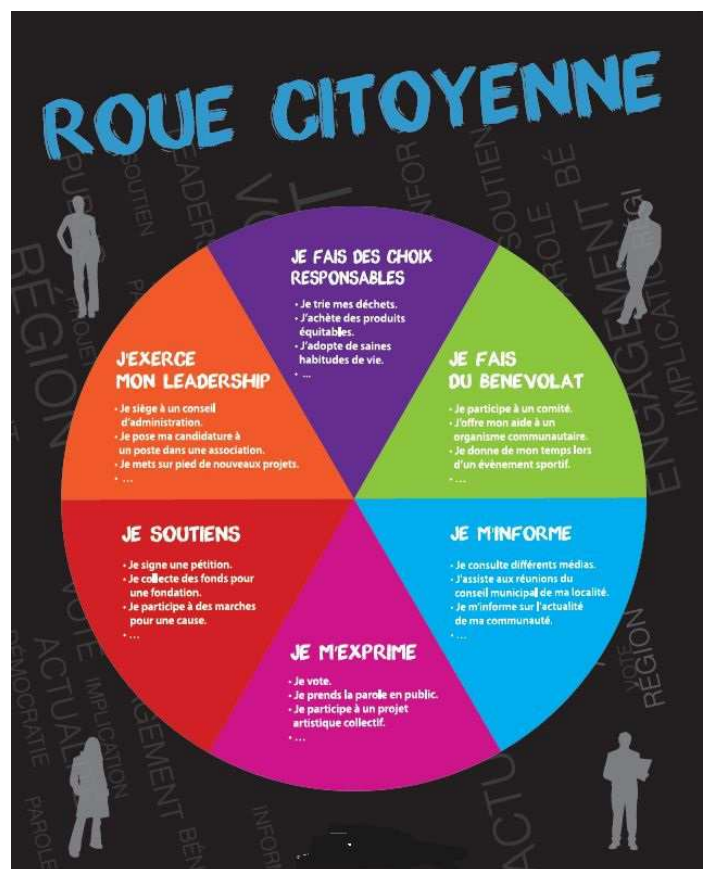


Ainsi parlait en 2010 Stéphane Hessel, 93 ans, dans son célèbre pamphlet « Indignez-vous ». Nous sommes tous conscients que le monde dans lequel nous avons grandi est en sursis. Les crises environnementale, sociétale, économique, politique nous questionnent et nous interpellent. Le problème climatique est très grave car si on peut décider politiquement des mesures pour réduire les inégalités ou résoudre d'autres problèmes, on ne peut pas négocier avec le changement climatique. On peut juste décider de tout faire pour limiter et freiner l'effet de serre.

La politique est mal ressentie parce que nous l'assimilons à notre système représentatif à bout de souffle qui nous décourage. Quittons les lamentations légitimes (inutilité des élections, népotisme, professionnalisation de la fonction politique, accords préélectoraux, corruption...) et considérons que **la Politique, c'est l'affaire de tous, c'est s'occuper de ce qui nous regarde.**

S'intéresser à la Politique,

- ce n'est pas nécessairement adhérer à un parti ou à un mouvement politique mais être actif dans des associations, des groupes de réflexion dans nos villages ;
- c'est se réapproprier le droit de s'occuper du Bien commun ;
- c'est réfléchir au monde dans lequel nous voulons vivre et à celui que nous laisserons aux générations futures ;
- c'est agir dans sa vie par des choix éthiques qui respectent les limites de la planète ;
- c'est réfléchir ensemble aux problèmes concrets de nos villages ;
- c'est quitter notre position de consommateur pour vivre d'autres expériences plus authentiquement humaines ;
- c'est essayer de comprendre les problèmes de notre époque et cela au-delà des médias dominants qui nous servent la même vision du monde ;
- c'est aussi interpellier nos (ir)responsables politiques afin de les pousser à agir pour le Bien commun.



Cette solidarité, ces actions communes, le sentiment d'être utile, de faire bouger les choses sont plus riches sur le plan humain que le fait de consommer (n'importe quoi) auquel nous sommes formatés par le mode de vie néolibéral.